

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 5 novembre 2019 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Francis Lamarre, Michel Morin et Madame Édith Lamoureux.

Également présente : Madame Suzane Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1<sup>ER</sup> ET DU 29 OCTOBRE 2019**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
  - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
  - a) Autorisation pour un don à la Fabrique de la paroisse de Henryville
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
  - a) Dépôt du plan de sécurité civile de la municipalité de St-Sébastien
  - b) Entente avec la municipalité de Henryville
  - c) Entente avec la Fabrique de la paroisse de St-Sébastien
  - d) Adoption du plan de sécurité civile de la municipalité de St-Sébastien
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
  - a) Achat de tuteurs 48 po pour les bornes-fontaines
  - b) Achat d'une pompe submersible
  - c) Dénéigement de la borne-sèche du rang Sainte-Marie
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
  - a) Dépôt de l'état comparatif du budget 2019
  - b) Avis public de la tenue de la réunion le 10 décembre 2019 portant sur le budget 2020
  - c) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
10. **VARIA**
11. **COURRIER**
12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : \_\_\_\_\_ H \_\_\_\_\_**

**1. OUVERTURE**

M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée à 20h08 en souhaitant la bienvenue à tous.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2019-10-173** Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

## **3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1<sup>ER</sup> ET 29 OCTOBRE**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 octobre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

### **EN CONSÉQUENCE :**

**2019-10-174** Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter les procès-verbaux de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2019 et de la séance extraordinaire du 29 octobre 2019 en mentionnant que le contrat de travail de l'aide administrative sera annexé au procès-verbal. ADOPTÉE.

## **4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**

### **LOISIRS ET CULTURE**

C1900277	Claude & François Phénix inc, réparer lumières terrain baseball	3 901.56\$
C1900271	Suzan Dupuis, remboursement location	120.00\$
C1900279	Municipalité Henryville, remboursement activité de baseball	289.12\$
C1900282	Jessica Longpré, subvention activité	138.00\$
C1900286	Librairie Moderne, livres de bibliothèque	686.42\$
C1900292	Mégane Harbec, subvention activité	50.00\$
C1900293	Kim Alix, subvention activité	159.40\$
L1900095	René Dulude, remboursement achats Halloween	52.20\$

### **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**

C1900273	Aréo-Feu, pièce de remplacement	62.44\$
C1900275	Régie Inter. Incendie Mont-St-Grégoire/Ste-Brigide, TPI juillet-sept	511.60\$
C1900279	Municipalité de Henryville, sortie des pompiers à St-Sébastien	3 910.20\$
C1900280	Garage Yves St-Laurent, réparé marche-pied camion incendie	25.88\$
C1900288	Boutique du plongeur ltée, entretien compresseur	1 559.93\$

### **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**

C1900276	Équipement Guillet, changer huile tracteur	27.30\$
C1900291	Info-Excavation, cotisation annuelle	172.46\$
L1900091	L'Homme & fils,	201.61\$
C1900295	Enviro 5	27 910.77\$

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

C1900272	Département TI, support septembre 2019	60.37\$
C1900274	Éditions juridiques FD, mise à jour	102.90\$
C1900278	Bérubé & Associés avocats, services juridiques à la cour municipale	1 106.68\$
C1900284	Papeterie Cowansville, papeterie	192.33\$

Pour un total de : **41 241.17\$**

**2019-10-175** Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 41 241.17\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

#### **4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

##### **Dépenses incompressibles – Règlement 413**

Salaire des élus	Novembre 2019	3 356.87\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Octobre 2019	6 285.49\$
C1900279	Municipalité de Henryville, assainissement 2 <sup>e</sup> trimestre	8 861.33\$
C1900280	Garage Yves St-Laurent, essence du camion de voirie	281.25\$
C1900281	Financière Manuvie, assurance collective – Novembre 2019	2 190.37\$
C1900290	Revenu Canada, retenue sur salaire	323.27\$
L1900082	Michel Bonneville, remboursement inscriptions et dépenses FQM	2 079.95\$
L1900083	Hydro-Québec, électricité des lumières de rues	662.13\$
L1900083	Hydro-Québec, électricité enseigne numérique	76.01\$
L1900083	Hydro-Québec, électricité caserne et bibliothèque	156.50\$
L1900084	Francis Lamarre, remboursement dépenses FQM	494.46\$
L1900085	Hydro-Québec, électricité du Centre communautaire	492.25\$
L1900086	Receveur général du Canada, DAS septembre 2019	1 144.40\$
L1900087	Ministère du Revenu du Québec, DAS septembre 2019	2 973.16\$
L1900088	Solution Burotic 360	510.49\$
L1900089	Groupe Environex, analyses d'eau – Octobre 2019	61.52\$
L1900090	MRC Haut-Richelieu, matières résiduelles – Novembre 2019	5 483.95\$
L1900091	L'Homme et fils inc., frais de poste	215.82\$
L1900093	Gestim inc, Service Inspection municipale – Octobre 2019	3 859.37\$
L1900096	Desjardins Service de carte, 2 chambres congrès FQM, café bureau	645.92\$
	<b>Pour un total de :</b>	<b>40 154.51\$</b>

##### **Dépenses autorisées par résolution**

C1900280	Garage Yves St-Laurent, remplacer 2 pneus d'hiver (2019-10-161)	449.99\$
C1900283	APSAM, formation René Dulude (2019-10-162)	191.49\$
C1900285	Martech, enseignes diverses (2019-10-160)	629.20\$
C1900287	FNX Innov inc., Coordination avec MTQ (2019-02-034)	937.05\$
C1900287	FNX Innov inc., USEP 28 juillet au 28 sept. (2019-02-036)	1 266.96\$
C1900289	Trafic Innovation inc, afficheur de vitesse (2019-08-130)	4 578.30\$
C1900294	ATPA, formation René Dulude (2019-10-162)	143.72\$
L1900094	Fabrique de St-Sébastien, remboursement entretien extérieur (2019-09-144)	633.36\$
L1900097	Suzane Ouellette, honoraires professionnels octobre 2019 (2019-07-102)	2 674.00\$
	<b>Pour un total de :</b>	<b>11 504.07\$</b>

#### **5. LOISIRS ET CULTURE**

##### **A) AUTORISATION POUR UN DON À LA FABRIQUE D'HENRYVILLE**

**2019-09-176** Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une contribution financière au montant de 50\$ soit versée à la Fabrique de la Paroisse St-Georges d'Henryville pour le souper paroissial du 9 novembre 2019. ADOPTÉE.

L1900092	Fabrique de la Paroisse St-Georges d'Henryville	50.00\$
----------	---	---------

## **6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**

A) DÉPÔT DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-SÉBASTIEN

B) ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité doit tenir à jour son plan de mesures d'urgences dans le cadre de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité doit avoir recours à des lieux pour l'hébergement de leurs citoyens en cas de sinistre, catastrophe ou autre;

### **EN CONSÉQUENCE :**

**2019-11-177** Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien demande la disponibilité des salles à titre gratuit à la municipalité d'Henryville dans le cadre du plan des mesures d'urgences de la Sécurité publique;

QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien offre également à la municipalité d'Henryville, de lui accorder le même service;

QUE la demande de signature d'entente entre ces 2 municipalités soit étudiée par les conseils municipaux respectifs et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents y afférents. ADOPTÉE.

C) ENTENTE AVEC LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-SÉBASTIEN

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien doit tenir à jour son plan de mesures d'urgences dans le cadre de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien doit avoir recours à des lieux pour l'hébergement de leurs citoyens en cas de sinistre, catastrophe ou autre;

### **EN CONSÉQUENCE :**

**2019-11-178** Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien demande la disponibilité d'utiliser l'église située au 600 rue Principale à la Fabrique de la paroisse de Saint-Sébastien dans le cadre du plan des mesures d'urgences de la Sécurité publique;

QUE la demande de signature d'entente entre ces 2 organismes soit étudiée par les parties concernées et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents y afférents. ADOPTÉE.

**D) ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-SÉBASTIEN**

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2019-11-179** Il est proposé par M. Mark Handschin appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par M. Charles Krans, coordonnateur municipal de la sécurité civile soit adopté;

QUE M. Charles Krans soit nommé responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile;

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan. **ADOPTÉE.**

**7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**

**A) ACHAT DE TUTEURS 48PO POUR LES BORNES-FONTAINES**

**2019-11-180** Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de 23 tuteurs Flexstake, pour identifier les borne-fontaine, au prix de 33.50\$ chaque, plus taxes, chez Stelem.

**ADOPTÉE.**

**B) ACHAT D'UNE POMPE SUBMERSIBLE**

**2019-11-181** Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une pompe 2 po submersible électrique de marque Kodiak PSP200SSK au prix de 520.20\$ plus taxes chez BMR L'Homme et Fils. **ADOPTÉE.**

C) **DÉNEIGEMENT DE LA BORNE-SÈCHE DU RANG SAINTE-MARIE**

**2019-11-182**

Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le déneigement de la borne-sèche du rang Sainte-Marie soit effectué par M. Gérald Duval conformément à son entente verbale avec Mme Suzane Ouellette pour un montant forfaitaire de 300\$ plus taxes.

ADOPTÉE.

**9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**

A) **DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DU BUDGET 2019**

**Madame Suzane Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, dépose l'état des résultats et le rapport comparatif au 30 septembre 2019 conformément à l'article 176.4 du Code municipal**

B) **AVIS PUBLIC DE LA TENUE DE LA RÉUNION DU 10 DÉCEMBRE 2019 PORTANT SUR LE BUDGET 2020**

**Un avis public sera affiché à l'effet qu'une séance spéciale du conseil municipal, portant exclusivement sur l'adoption du budget 2020, aura lieu mardi le 10 décembre 2019, à 20h00, à la salle du conseil municipal située au 176 rue Dussault.**

C) **DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

**Tous les membres du conseil municipal déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums*.**

**10. VARIA**

Aucun point n'est apporté au varia

**11. COURRIER**

Lettre du 17 octobre 2019 d'Artysan Productions nous remerciant pour notre contribution au 18<sup>ème</sup> Marché Éphémère – Arts et Métiers d'Art à Henryville.

Lettre du 15 octobre 2019 de l'Union des producteurs agricoles soumettant leur rapport annuel 2018-2019.

Lettre du 20 septembre 2019 nous informant des formations municipales 2019-2020.

**12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2019-11-183**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 21h15. ADOPTÉE.

---

Martin Thibert,  
Maire

---

Suzane Ouellette, Directrice générale  
et secrétaire-trésorière par intérim